

Réunion Colocaterres mardi 5 janvier 2016.

Présents: Myriam, Amandine, Thierry, Marcel, Dom

Excusée: Agnès

Absente: Cathy

Extension du terrain.

Suite à la lettre remise au maire pour rappeler l'accord de principe qu'il nous a donné il y a 1 an, un avenant à notre convention va être rédigé par Marianne Bosson pour pouvoir bénéficier de la parcelle sous le talus du terrain de foot. Dossier à suivre donc.

Dom a mis de côté des boutures de groseilliers et de cassissiers. Il les mettra en terre au jardin pour les enraciner avant de les mettre définitivement sur la nouvelle parcelle.

Pour rappel, un semis de pommiers a également été fait avec ce même objectif.

Cabane.

Le toit n'est toujours pas terminé, les tôles récupérées pour couvrir les rives n'étant pas de la même largeur et pas assez larges, on ne peut pas les faire se chevaucher et donc les fixer correctement.

Si on ne peut pas récupérer des tôles adéquates, on les achètera au printemps.

Malgré tout, la pose du faîtage a au moins permis d'arrêter les fuites à l'intérieur de la cabane.

Four.

Dom a acheté une pelle en bois et la mettra dans la cabane.

Sébastien Mogeny va démonter 800 m<sup>2</sup> de toiture en tavaillons au printemps prochain. A voir avec lui pour récupérer les tavaillons et pouvoir finir la toiture du four.

Réunion commande de graines samedi 9 janvier.

La réunion est maintenue dans la salle de cinéma.

Cathy cueillera les derniers légumes du jardin pour pouvoir les distribuer.

Caution pour mise à disposition des salles.

Nous allons donner la lettre (en annexe) au maire et attendre une réponse avant de donner suite à notre démarche.

Si on nous demande la caution pour la salle le 9 janvier, nous donnerons un chèque de 10 euros car c'est ce que l'on peut donner et pas plus.

Carnaval amicale des parents d'élèves.

A voir lors de la réunion de samedi si des adhérents sont motivés pour participer.

Départ de Dominique.

Dominique annonce son départ de l'association.

Myriam reprend la compta.

Amandine reprend la gestion des mails sur internet.

Marcel reprend l'administration générale et récupère les différents dossiers.